



Remboursement d une dette de presque 20 ans cher un huissier

Par **lili40**, le **18/07/2013** à **17:52**

bonjour,

En 1987 ma mère a fais un crédit au près d un organisme quelle n as pue rembourser , en 1997 en dossier de sur endettement a été fais dans le quel la créance n as pue être compter. Un jugement en date du 22/05/89 lui ordonnée payer la dite dette. depuis le jugement de la du dossier de sur endettement elle n as jamais eux de nouvelle de cette créance, le temps faisant elle l avais oublier. Le mois dernier un huissier a pris contacte avec elle et lui réclament une somme de près de 6000 euros pour une somme initial de 694.09 euros. Mes questions sont les suivantes est ce normal que pendant t en d année le huissier ne se soit jamais manifester? Ma mère étant de nouveaux avec un dossier de surendettement a t'il le droits de demander les remboursement intégral de la somme du? A t il le droit de refuser la propositions de remboursement que ma mère leur propose sachant quelle ne peu donner plus? Merci part avance d avoir pris le temps de me lire et de me répondre.

merci